

TEXTE NE VARIETUR

publié par ordre du Magistère

*Saint-Wandrille, le 8 décembre 1969*

*Fr. M. Gérard LAFOND*

*OSB.*

*Fondateur*

*Évreux, le 19 décembre 1969*

*Jehan de PENFENTENYO de KERVEREGUIN*

*Maître de l'Ordre*

IMPRIMATUR

Carnuti, die 16a decembris 1969

+ Roger MICHON

Ep. Carnuten.

## AVERTISSEMENT

A la suite d'une décision du XV<sup>ème</sup> Chapitre Général réuni à Chartres le 12 août 1972, il est précisé que l'expression « Ordre des chevaliers » telle qu'elle est employée dans la Règle et dans les divers documents de la Militia Sanctae Mariae est la traduction historiquement reçue du latin Militia.

Toutefois le mot « Ordre » ne doit pas être entendu au sens canonique d'ordre religieux ni d'ordre de chevalerie selon la définition admise par le Saint-Siège Apostolique pour l'Ordre souverain, militaire et hospitalier de Saint Jean de Jérusalem, dit de Rhodes dit de Malte, et pour l'Ordre équestre du Saint Sépulcre de Jérusalem.

Le mot « Ordre », dans les différentes langues nationales, est susceptible d'acceptions diverses non canoniques toujours en usage dans la société civile : tel l'Ordre des Avocats. Il désigne alors un corps dont les membres, en vertu de règles morales strictes, sont constitués dans un état qui les ordonne au Bien commun de la société humaine. Au Moyen-Age, la chevalerie, c'est-à-dire l'ensemble des chrétiens ayant reçu l'adoubement chevaleresque, formait un Ordre répondant à cette définition.

Mutatis mutandis, la Militia Sanctae Mariae utilise le mot «Ordre» en lui donnant le sens non canonique de compagnie de chevaliers régie par une Règle, et organiquement ordonnée aux fins traditionnelles de l'Ordre de la Chevalerie : servir la Foi, défendre l'Église, promouvoir la Chrétienté et la Paix.

(publié par ordre du Magistère)

## PROLOGUE

1 *Chrétien qui te prépares à lire cette Règle, dégage pour un instant ton esprit des soucis terrestres, et plonge ton regard dans le mystère de Dieu. C'est dans les perspectives divines que tu es invité à choisir un nouveau genre de vie, caractérisé par la fidélité absolue au Seigneur. Car ce petit livre n'intéresse pas seulement ton intelligence, mais aussi ta volonté, ton corps, tes actes. Si tu acceptes le programme qu'il te propose, il te faudra devenir un autre homme, un chevalier prêt à soutenir de durs combats pour l'honneur de Dieu décidé à bâtir un monde chrétien conforme au dessein divin. Si tu crains l'effort et recherches ta propre tranquillité, si tu acceptes sans révolte le règne de la médiocrité, de l'hypocrisie et du vice, ce livre n'est pas pour toi : ferme-le, et demeure dans ta fausse paix.*

*Sinon, recueille-toi, et écoute.*

2 Le Christ Jésus, Verbe éternel de Dieu et *premier-né de toutes créatures*<sup>(1)</sup>, a été oint Roi sur tout ce qui existe. Rien n'échappe à son Empire, tout vient de Lui, tout retourne à Lui, tout est pour Lui. Il est *l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin*<sup>(2)</sup> de toutes choses.

L'univers créé par Dieu est un tout harmonieux ordonné à la gloire du Christ-Roi, et par le Christ, à la louange de la très sainte et indivisible Trinité. La création est lumière, ordre et hiérarchie.

Le péché seul, par une mystérieuse permission divine, affecte cette harmonie, trouble cet ordre, obscurcit pour un temps cette clarté. Les Puissances du mal ont entraîné dans leur révolte une partie du monde visible, et ce monde gémit dans les ténèbres que n'éclaire plus le Soleil de Justice.

Mais le Verbe incarné, né de Marie Immaculée, mort sur la croix et ressuscité pour nous donner la vie, a porté au dragon le coup fatal. Le monde est devenu un immense champ de bataille que les enfants de la Jérusalem céleste, soutenus par les milices sacrées de l'Archange Michel, disputent aux cohortes infernales. Lorsque les fidèles de l'Église, sous l'influx de la grâce divine, font pénitence, répandent leurs prières et témoignent jusqu'au sang, l'Esprit se communique, les forces du chaos reculent, l'armée angélique détrône les hiérarchies infidèles, la vérité triomphe. Quand les fidèles se relâchent et perdent leur ferveur, Dieu permet un retour offensif des Puissances de Ténèbres; des peuples entiers sont arrachés à l'Église ou maintenus loin de l'Évangile, et livrés à l'esclavage de Satan.

Dans ce combat sans trêve et sans merci, vas-tu rester inerte, au risque de te laisser, toi aussi, submerger par les ténèbres ? La victoire est à la portée de ta main; le Seigneur te le dit: *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde*<sup>(3)</sup>; et: *la victoire qui a vaincu le monde c'est notre Foi*<sup>(4)</sup>.

Puisque le Christ notre Roi t'a choisi, rejette loi de toi toute mollesse ou tiédeur, toute lâcheté ou compromission te souvenant que le Seigneur *vomit les tièdes*<sup>(5)</sup>. Prépare-toi au contraire à lutter virilement selon le précepte de l'Apôtre: *Prenez l'armure de Dieu afin de pouvoir résister au jour mauvais, et après avoir tout surmonté, rester debout*<sup>(6)</sup>; et plutôt que l'ennemi déjà vaincu, crains pour toi cette condamnation infamante: *Maudit qui fait mollement l'œuvre du Seigneur ! Maudit qui refuse le sang à son épée !*<sup>(7)</sup>

4 Sache que l'épée n'est pas un vain symbole; celle que l'Église bénit et remet au chevalier signifie une mission spéciale au sein de l'immense armée de Dieu et la grâce d'état pour l'accomplir. Cette mission consiste à *élargir ici-bas les frontières du Royaume de Dieu*<sup>(8)</sup>, à renverser le faux ordre luciférien du monde pour bâtir sur ses ruines une société humaine soumise à la royauté du Christ et propice au salut éternel du grand nombre.

*Car la nation et le royaume qui ne serviront pas le Christ, périront et seront entièrement exterminés*<sup>(9)</sup> tandis que la gloire temporelle de la cité terrestre consolide les biens célestes au lieu de les détruire, pourvu que nous voyons en elle une figure assurée de notre Mère qui est au ciel<sup>(10)</sup>.

5 Écoute les paroles de ta Mère l'Église; elles t'indiquent la voie héroïque de la chevalerie :

*Prends cette Épée :*

*Exerce avec elle la vigueur de la justice,*

*Abats avec elle la puissance de l'injustice;*

*Défends avec elle l'Église de Dieu et ses fidèles,*

---

1 Col. 1, 15

2 Apoc. 22, 13

3 Jn. 16, 33

4 I Jn. 5, 4

5 Apoc. 3, 16

6 Ephes. 6, 13

7 Jér. 48, 10

8 Léon GAUTIER « La Chevalerie », conclusion

9 Is. 62, 12 - Office du Christ-Roi

10 S. BERNARD « De Laude Novae Militiae », III,6

*Disperse avec elle les ennemis du Christ.  
Ce qui est abaissé, relève-le  
Ce que tu auras relevé, conserve-le.  
Ce qui est injuste ici-bas, abats-le,  
Ce qui est selon l'ordre, fortifie-le.  
C'est ainsi que, glorieux et fier du seul triomphe des vertus,  
Magnifique dans le culte de la Justice,  
Tu parviendras au Royaume d'En-Haut,  
Où, avec le Christ dont tu portes la ressemblance,  
Tu régneras éternellement <sup>(11)</sup>*

6 Sans confusion des pouvoirs, la chevalerie rétablit un lien entre la cité terrestre et la cité céleste. Comme l'Épée flamboyante du Chérubin à l'entrée du Paradis <sup>(12)</sup>, l'Épée chevaleresque protège la Chrétienté contre les intrusions du monde profane. La chevalerie est temple intérieur et forteresse extérieure : elle oppose au déferlement des forces lucifériennes le rempart inexpugnable d'une fidélité sans défaillance. Elle est une Force au service du Droit, *pour protéger tant de belles et saintes choses que Dieu a voulu qui fussent derrière la beauté et la sainteté de l'Épée* <sup>(13)</sup>. *Le monde entier est plongé dans le Malin* <sup>(14)</sup> : avec l'Épée chevaleresque, tu reçois mission et grâce pour arracher au Malin la cité terrestre.

7 L'héroïsme chrétien qui est à la base de la chevalerie constitue un radical renversement des valeurs profanes : à l'exaltation de soi qui prétend atteindre l'absolu, s'oppose l'abaissement de Dieu fait homme; à la volonté de puissance, l'humilité; à la force déifiée, la toute-puissance de la Croix <sup>(15)</sup>. Et c'est aussi au chevalier chrétien que s'adresse cette parole du Seigneur : *Ma grâce te suffit, car la Force s'accomplit dans la faiblesse* <sup>(16)</sup>. En effet, *ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi pour confondre la force* <sup>(17)</sup>.

8 Une mission aussi sublime, tu ne peux la remplir sans une conversion totale de tout ton être à Dieu. Tu mèneras le combat spirituel en même temps que temporel. Tu n'auras d'autre ambition que celle servir ton Roi le Christ avec fidélité et docilité. Tu ne reculeras devant aucun effort pour atteindre cette fin; tu devras te briser toi-même, étouffer ton orgueil, mépriser ta vie en ce monde; à l'école de Marie, Notre-Dame, tu rechercheras l'humilité, l'effacement volontaire, l'abandon total par générosité d'amour, jusqu'au sacrifice. Tu rejetteras avec horreur l'esprit du monde pour acquérir une sagesse purement surnaturelle. Tu reconnaîtras dans toutes les choses visibles une épiphanie des invisibles, et tu travailleras à rendre aux hommes tes frères le sens du sacré. Tu feras en sorte que la nature, la famille, le travail, la science, l'art, l'organisation politique même, redeviennent pour tous **transparents** au divin et porteurs de grâce.

9 Au milieu du combat, souviens-toi du cri du prophète : *Maudit l'homme qui se confie dans l'homme* <sup>(18)</sup>, et mets ta confiance en Dieu seul ; car il est écrit : *La victoire à la guerre n'est pas dans la multitude des combattants, c'est du ciel que vient la force* <sup>(19)</sup>; et encore : *On équipe le cheval pour le jour du combat, mais du Seigneur dépend la victoire* <sup>(20)</sup>. D'ailleurs, *morts ou vifs, nous sommes au Seigneur* <sup>(21)</sup> et la défaite selon la chair est victoire selon l'esprit.

Si tu as su combattre virilement, tu mériteras de t'entendre appliquer les paroles sacrées : *Par toi seront rebâties des ruines antiques, tu relèveras les fondements des générations passées, on te nommera réparateur des brèches, restaurateur des sentiers pour l'habitation* <sup>(22)</sup>.

Et quand le Christ en gloire reviendra *par Marie* pour prendre possession de son Royaume comme un chevalier victorieux, *Roi des rois et Seigneur des seigneurs* <sup>(23)</sup>, tu te joindras à l'innombrable Armée céleste revêtue de blanc, et tu recevras la part de ton héritage; car Il est fidèle, Celui qui a promis : *Le vainqueur, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme moi aussi j'ai vaincu, et me suis assis avec mon Père sur son trône* <sup>(24)</sup>.

A Lui seul, la gloire, la louange et la jubilation, avec le Père et l'Esprit-Saint, dans la sainte Église, aux siècles des siècles.  
AMEN.

## CHAPITRE 1

---

11 Rituel de sacre et d'adoubement, IX<sup>ème</sup> s.

12 Gen. 3, 24

13 Louis VEUILLOT

14 I Jn. 5, 19

15 Principes pour une charte de la Chevalerie, art. 2, a

16 II Cor. 12, 9

17 I Cor. 1, 27

18 Jer. 17, 5

19 I Mac. 3, 19

20 Prov. 21, 31

21 Rom. 14, 8

22 Is. 58, 12

23 St Louis M. GRIGNION de MONTFORT « Traité » n°50, 4° - Apoc. 19, 16

24 Apoc. 3, 21

## DES FINS DE L'ORDRE DE NOTRE-DAME

1 Fondé à la fin de la seconde guerre mondiale auprès du bûcher de sainte Jeanne d'Arc, fortifié par la sagesse bénédictine à l'ombre de l'antique Abbaye de Fontenelle, puis enraciné en terre mariale dans la crypte de « la Vierge qui doit enfanter » de l'insigne Basilique et Cathédrale Notre-Dame de Chartres, l'Ordre des Chevaliers de Notre-Dame s'inscrit dans la longue et glorieuse tradition de la chevalerie chrétienne et des Ordres militaires qui furent créés pour *élargir ici-bas les frontières du Royaume de Dieu* <sup>(8)</sup>.

Régulier et militant, il se veut, moyennant la grâce divine, un conservatoire de l'Honneur et une école d'héroïsme au service des plus hautes valeurs de l'humanité <sup>(25)</sup>. Il cherche d'abord le Règne de Dieu et sa Justice, sachant que le reste, c'est-à-dire la paix sur la terre et les bienfaits qui en découlent, est donné par surcroît <sup>(26)</sup>.

Il attend avec une ferme espérance, au milieu d'un incessant combat contre le Prince de ce monde, la Parousie du Christ-Roi, l'avènement du Royaume des Cieux et de la Paix éternelle, selon la parole de l'Apôtre : *Pour nous, notre cité est dans les cieux, d'où nous attendons ardemment comme Sauveur le Seigneur Jésus-Christ* <sup>(27)</sup>.

2 L'Ordre a pour fin essentielle la gloire de Dieu par la royauté universelle de Son Fils notre Seigneur Jésus-Christ. A cette royauté, unique source de toutes bénédictions pour la création tout entière, le Seigneur Jésus a daigné associer Sa très sainte Mère, la bienheureuse immaculée et toujours Vierge Marie, qui est aussi Mère de l'Église et de chacun des fidèles. La sainte Mère de Dieu est ainsi devenue, en vertu de son Assomption, *Reine du ciel et de la terre par grâce, comme Jésus en est Roi par nature et par conquête* <sup>(28)</sup> en vertu de sa résurrection d'entre les morts <sup>(29)</sup>.

3 C'est pourquoi les chevaliers reconnaissent la très sainte Vierge comme leur propre Dame et Suzeraine, et comme la Souveraine de leur Ordre. Ils s'attachent à Elle par le lien de la consécration, de l'hommage et de l'adoubement, de manière à l'avoir *toujours présente comme leur parfait modèle pour l'imiter et leur aide puissante pour les secourir* <sup>(30)</sup>.

Ils se confient aussi en la garde du glorieux Archange saint Michel, Prince de la chevalerie céleste et vainqueur de Satan; ils répètent son cri de fidélité et d'amour qui est aussi un cri de guerre et de victoire : *Qui est comme Dieu ?*; ils le vénèrent et le reconnaissent comme le Grand Maître de leur Ordre.

4 L'Ordre poursuit trois fins ordonnées à la gloire de Dieu :

- *L'Ordre sert la Foi catholique apostolique et romaine, non seulement en la confessant à la face des hommes « dans son intégrité, sa pureté, sa vigueur »* <sup>(31)</sup>, mais aussi en agissant pour la répandre, la protéger, la fortifier et la faire rayonner dans tous les domaines de la vie humaine. Il œuvre en outre selon ses moyens à l'union de tous les chrétiens dans l'unique berceau du Christ, comme réalisation d'une volonté clairement exprimée par le Christ, et comme condition d'une ère d'unité et de paix pour toutes les nations <sup>(32)</sup>.

- *L'Ordre défend la sainte Église catholique sans défaillance, sur quelque terrain qu'on l'attaque, par la prière et par les actes, contre tous les partis, mouvements, sectes, hérésies et erreurs dénoncés par le Souverain Pontife. L'Ordre aime et défend l'Église, Epouse immaculée du Christ, non seulement dans son mystère, mais aussi dans son existence terrestre, et malgré les défauts de ses membres. Il l'aime et la défend dans sa Foi intègre et dans ses institutions. Il l'aime et la défend dans son passé et dans le présent, et la défendra dans l'avenir avec la grâce de Dieu. Il combat avec la plus grande vigueur, et toujours avec charité envers les personnes, les entreprises qui, à l'intérieur de l'Église tenteraient de substituer à la vraie Foi une religion de l'homme, et qui oseraient s'attaquer non seulement aux institutions traditionnelles et à la discipline, mais aussi à la pureté des rites sacrés, à la sainteté des mœurs chrétiennes et à l'intégrité des dogmes. Il défend l'Église avec la dernière énergie contre tous ceux qui, sous couleur de réforme, cherchent à la défigurer* <sup>(32 bis)</sup>.

- *L'Ordre travaille à promouvoir la Chrétienté et la Paix. Il est au service du peuple de Dieu, surtout des plus faibles et des opprimés. Il combat les idéologies qui portent atteinte à la dignité et à la liberté de l'homme créé à l'image de Dieu, et s'oppose par tous les moyens appropriés à toute tentative totalitaire visant à subjuguier le monde, d'une façon occulte ou non, comme à tous ceux qui, sciemment ou non, apportent leur aide à de telles tentatives* <sup>(33)</sup>. Il s'emploie à établir la cité temporelle sur les fondements de l'ordre naturel et des principes de l'Évangile, dans le respect des libertés essentielles de l'homme et des communautés humaines <sup>(34)</sup>, conformément à la doctrine sociale de l'Église. Il s'efforce de réunir toutes les conditions pour *que les chefs des nations rendent au Christ-Roi un culte public, que les maîtres et les juges l'honorent, que les lois et les arts*

---

8 Léon GAUTIER « La Chevalerie », conclusion

25 Principes pour une Charte de la Chevalerie, art. 16

26 Luc 12, 31

27 Phil. 3, 20

28 S. Louis M. GRIGNION de MONTFORT, « Traité », 38

29 cf. Rom. 1, 4

30 S. Louis GRIGNION, 46

31 Pie XII, 2-3-47

32 Principes pour une Charte... art. 5 (cf. Vatican II, Décret sur l'œcuménisme, 4)

32 bis Vatican II, Apost. des Laïcs, n°6

33 Principes pour une Charte..., art. 25 a et 7 c

34 Ibid. art. 1 - Apost. des Laïcs, n° 5

*l'expriment*<sup>(35)</sup>, estimant *trois fois bienheureuse la cité que le Christ, selon l'ordre, gouverne, qui poursuit l'exécution des Lois données au monde par le Ciel*<sup>(36)</sup>.

L'ordre inculque à ses membres l'amour de leur Patrie terrestre et le respect des traditions légitimes reçues de leurs pères. Il sert la Chrétienté, c'est-à-dire la communauté fraternelle des nations rachetées par le Sang du Christ et providentiellement appelées à purifier et à assumer les diverses civilisations humaines dans la civilisation chrétienne<sup>(37)</sup>. C'est pourquoi l'Ordre professe que *la fidélité au patrimoine de la civilisation chrétienne, sa défense intrépide contre les courants athées ou anti-chrétiens, est la clef de voûte qui ne peut être sacrifiée à aucun avantage passager, à aucune combinaison sujette à changement*<sup>(38)</sup>.

La Paix du Christ ou tranquillité de l'ordre chrétien<sup>(39)</sup>, hors laquelle il n'en est aucune vraie, juste et durable, telle est la fin très noble à laquelle les chevaliers, honorés par la tradition du beau titre de « paissiers », s'attachent obstinément, selon le précepte de l'Écriture : *Recherche la paix et poursuis-la*<sup>(40)</sup>. Tout effort vers une plus parfaite réalisation de l'ordre chrétien et de la paix facilite à l'Église l'exercice de sa Mission divine, ouvre grande aux humbles et aux pauvres les portes du salut, et hâte le jour où le Seigneur Jésus reviendra avec ses Anges<sup>(41)</sup> pour Son Règne de Justice, d'Amour et de Paix<sup>(42)</sup>.

5 Toute activité susceptible d'être ordonnée à ces trois fins peut être entreprise soit par l'Ordre lui-même et ses organes, soit par quelques-uns de ses membres, avec l'approbation du magistère de l'ordre. Telles sont les innombrables œuvres sociales et charitables, l'éducation de la jeunesse, la lutte contre les fléaux moraux et sociaux, la défense des peuples contre les idéologies subversives, l'aide aux pays moins développés ou captifs d'États totalitaires, les relations culturelles entre les peuples, la diffusion de l'esprit chevaleresque dans les Armées, l'étude des problèmes internationaux et autres choses du même genre.

6 Le combat de l'Ordre, qui justifie son existence en tant qu'Ordre de chevalerie, est un combat au sens propre du terme. En effet, l'assaut mené par les forces de l'enfer contre la Chrétienté comporte un aspect idéologique prédominant auquel on ne peut opposer efficacement qu'un combat spirituel et doctrinal allié à la ferme résolution de défendre jusqu'à la mort les valeurs suprêmes de la civilisation chrétienne. Les armées ne sont plus seules à se mesurer sur le champ de bataille; l'enjeu de cette guerre est la population elle-même, et par conséquent celle-ci doit être encadrée et protégée par une élite dont la valeur spirituelle, morale, intellectuelle et simplement humaine soit manifeste. L'Ordre contribue, dans la mesure de ses moyens, à constituer cette élite<sup>(43)</sup>.

7 L'Ordre déclare qu'il n'est au service exclusif d'aucun État ni groupe d'États, ni Organisations ou Souverainetés internationales, ni d'aucune race particulière; mais il sert tous les hommes dans leurs communautés naturelles. Il n'est pas au service de causes politiques ou dynastiques, ni d'intérêts économiques, ni d'intérêts de classe, ni de quoi que ce soit de purement temporel. L'Ordre est au service de la seule Chrétienté. Il est universel, comme la Chrétienté<sup>(44)</sup>.

8 Pleinement conscient de la mission du Laïcat catholique dans le monde telle qu'elle a été définie par le II<sup>ème</sup> Concile du Vatican<sup>(44 bis)</sup>, l'Ordre, gouverné par des laïcs, éclairé par le Magistère vivant de l'Église et docile à son enseignement constant, définit lui-même ses objectifs et le mode de son action dans la Cité terrestre, sans que cette action puisse jamais engager en quoi que ce soit le Saint-Siège ou la Hiérarchie ecclésiastique.

## CHAPITRE II

### DE L'ÉTAT DES PERSONNES ET DE LA HIERARÇHIE DANS L'ORDRE

1 L'Ordre des chevaliers de Notre-Dame ne fait pas acception de personnes, conformément à l'esprit de l'Évangile et aux Principes fondamentaux de la chevalerie. Toutefois, il est évident que le plein exercice de la vie régulière suppose une certaine culture générale, et un minimum de ressources et de temps libre dont l'appréciation est laissée au jugement du parrain et du Commandeur.

Bien que les personnes jouissant d'une influence sociale étendue soient naturellement appelées à la chevalerie, néanmoins il ne faut pas obéir, dans le recrutement, à des considérations purement humaines. Ce ne sont pas les riches et les Puissants seigneurs de ce monde qui ont été les pionniers de l'Ordre chevaleresque à ses débuts. Qu'on se souvienne toujours que l'Ordre n'est pas un rassemblement fortuit d'individus poursuivant chacun son but particulier, ni un cercle intellectuel et mondain, mais un corps organique constitué de membres unis à la vie, à la mort, dans l'amour et le service des mêmes grandes réalités.

C'est pourquoi le recrutement et la formation des jeunes gens est en principe préférable à celui des hommes mûrs et déjà formés en dehors de l'influence chevaleresque.

---

35 Liturgie du Christ-Roi, Hymne de Vêpres

36 Ibid, Hymne de Laudes

37 Principes pour une Charte..., art. 4, a

38 Pie XII, 1-9-44

39 cf. S. Augustin

40 Ps. 33, 15

41 Luc 9, 26

42 Préface du Christ-Roi

43 Principes pour une Charte... art. 7 b

44 Ibid. art. 4 b

44 bis Apostolat des Laïcs, n°7 et passim

2 Les frères doivent abandonner leurs préjugés de classe, source de l'incompréhension mutuelle de tant de chrétiens, sans pour cela négliger de cultiver les vertus de leurs traditions familiales.

Si quelqu'un dans l'Ordre, est de noble lignage, qu'il n'en tire pas vanité, mais à l'exemple de ses ancêtres, qu'il se surpasse lui-même en générosité et en sainteté, afin de devenir devant Dieu et devant les hommes un véritable aristocrate, un vrai chevalier.

Car si la qualité de chevalier suppose la noblesse de cœur, la qualité de chrétien, en ce qu'elle nous fait participer à la divinité du Roi des Rois, nous élève à la plus haute noblesse qui soit au monde.

3 Il n'y aura donc dans l'Ordre que des Membres du Christ disposés selon une hiérarchie qui ne tient compte que de la valeur de chacun. *Dans ce renouvellement*, dit l'apôtre saint Paul, *il n'y a plus ni grecs ou juifs, ni esclave ou homme libre; mais le Christ est tout en tous*<sup>(45)</sup>. Entrer dans l'Ordre de Notre Dame, c'est tourner le dos au monde pour atteindre plus et mieux : car *un homme qui s'est engagé dans la milice de Dieu ne s'embarrasse point des affaires du siècle*<sup>(46)</sup>.

4 L'Ordre accueille tous ceux qui désirent servir le Christ-Roi et Notre-Dame selon son esprit et son code d'Honneur, soit dans son propre sein - la *Militia* - soit dans sa *Familia*, soit dans sa *Mouvance*. Les dispositions générales de ce chapitre sont reprises en détail et précisées par le Coutumier.

5 Tout Postulant qui désire entrer dans la *Militia* doit savoir qu'il se lie à l'Ordre, temporairement ou définitivement, et qu'il accepte d'avance, pour lui et pour les siens, tous les inconvénients qui peuvent résulter de son appartenance à un Ordre catholique, régulier et militant. Le Postulant trouvera dans l'Ordre une Règle, un style de vie, une doctrine et un vaste champ d'action où exercer son zèle, et par surcroît, une fraternité humaine et chrétienne vraie. Il y trouvera aussi de quoi exercer les vertus chrétiennes d'humilité, de patience, d'endurance, de courage, de persévérance; il laissera à la porte toute ambition ou recherche d'avancement, même légitime. Le Maître de l'Ordre, ou le Prieur, en chapitre d'Honneur, appelle seul à la chevalerie selon des critères sévères. L'accession à l'adoubement, n'est un droit pour aucun membre de l'Ordre.

6 Le Postulant est confié à un chevalier ou à un donat, son parrain, désigné par le commandeur en raison de son jugement sûr, de sa piété fervente et de son observance irréprochable.

Le parrain doit examiner s'il a du zèle pour la prière, l'obéissance et l'humilité<sup>(47)</sup>, s'il aime l'Église et la vérité catholique, s'il est décidé à combattre pour elles jusqu'à la mort, s'il n'est venu que pour SERVIR à l'exemple du Seigneur et de Sa sainte Mère, enfin s'il est attiré d'une façon toute particulière au service de Notre-Dame, pour le Règne du Christ-Roi, ce qui est ici la véritable pierre de touche.

Il doit lui faire connaître, aimer et observer la Règle, et lui montrer *qu'on ne va pas à l'assaut du ciel avec de la lâcheté, mais qu'on ne le gagne qu'avec du courage et de l'esprit de sacrifice*<sup>(48)</sup>. Et qu'il est vain de chercher à établir en ce monde la Royauté du Christ si l'on ne s'y est, au préalable, soumis soi-même.

Il doit encore développer en lui l'amour et la révérence des chevaliers pour Notre-Dame, le goût de l'Écriture sainte et de la Liturgie, le respect envers les personnes, les lieux et les objets ayant un caractère sacré, le désir de la Sagesse et de l'union à Dieu.

Le parrain veillera également au bon équilibre physique du postulant; il lui inculquera l'estime chrétienne du corps, de sa pureté, de sa vigueur, de sa beauté; il lui montrera comment le discipliner et l'endurcir pour en faire un instrument docile de l'âme et de l'Esprit-Saint ; surtout s'il est jeune encore, il l'incitera à exercer son corps, car un chevalier doit toujours être prêt à combattre pour le Seigneur : l'entraînement physique fait partie de l'ascèse chevaleresque

Enfin, il le préparera, sous le contrôle du chapelain, à sa profession de Foi, à sa consécration à Notre Dame et à sa réception dans l'Ordre. Le postulat dure jamais moins de trois mois.

7 Au jour fixé pour sa réception, le postulant prononcera sa profession de foi catholique, fera ou renouvellera la consécration à la Sainte Vierge selon saint Louis Marie GRIGNION de MONTFORT, et sera reçu dans l'Ordre, à titre de sergent ou de frère d'armes par le commandeur, en présence du chapitre. Personne n'est reçu dans la *Militia* ou dans le corps auxiliaire qu'il ne se soit donné et consacré à MARIE à qui l'Ordre appartient. A dater du jour de sa réception, le nouveau frère est tenu d'observer la Règle et d'assister aux chapitres de l'Ordre.

8 Les *frères sergents* sont des hommes d'une piété et d'un zèle éprouvés, présentant des qualités certaines de militant et d'homme d'action, mais qui ne peuvent ou ne veulent pas accéder au plein exercice de la vie chevaleresque et régulière. Une observance simplifiée et adaptée leur permet de participer à la prière et au combat de l'ordre selon leurs compétences, de lui apporter le concours de leur travail, et de répandre son esprit dans leur milieu professionnel. A leur réception ou « engagement », ils promettent fidélité à l'Ordre pour une durée de un an reconduite tacitement d'année en année, sauf résiliation expresse.

---

45 Colos. 3, 11

46 II Tim. 2, 4

47 Règle de S. Benoît, 58

48 Pie XII

9 Les frères d'armes sont les novices de l'Ordre. Pendant l'année qui suit leur réception, ils participent à la vie régulière de l'Ordre, et leur tâche essentielle est la formation chevaleresque sur tous les plans : spirituel, intellectuel, moral et physique. Un programme d'étude leur est fourni, et ils doivent en fin d'année témoigner des connaissances acquises. La formation des frères d'armes, tout en gardant pour base la Règle comme précédemment, portera sur la théologie et l'Écriture sainte, la doctrine traditionnelle de l'Église en matière politique et sociale et la tradition chevaleresque. Elle se fera dans un esprit de prière, par le moyen de lectures et d'instructions orales. On ne perdra jamais de vue qu'il s'agit beaucoup plus pour les frères de l'Ordre d'acquérir une Sagesse surnaturelle qu'une simple culture de l'esprit. Car c'est de notre sagesse, non de notre science, dont le monde a besoin, comme il est écrit : *Un grand nombre de sages fait le salut de la terre* <sup>(49)</sup>. On demeure frère d'armes un an au moins, et tant que les études prescrites ne sont pas accomplies. Les frères d'armes peuvent quitter l'Ordre par simple démission.

10 Les frères d'armes qui ont témoigné de leurs connaissances et de leur bonne observance sont nommés écuyers. Considérés alors comme membres majeurs de l'ordre, les écuyers remplissent toutes les fonctions qui leur sont confiées, à l'exclusion des charges hiérarchiques. Avec l'Écuyorat est atteint le degré auquel tout frère de l'Ordre qui n'est pas sergent peut prétendre. La durée de l'écuyorat n'est jamais inférieure à un an, et peut se prolonger indéfiniment.

11 Les écuyers qui ont donné des preuves multiples de leur fidélité à l'Ordre et à l'observance de la Règle, et rempli de manière satisfaisante les charges qui étaient confiées, peuvent être élevés, de leur consentement, par décision magistrale ou priorale, au grade de *Donat de Justice*. Des frères d'armes ou des sergents, en raison de services exceptionnels, peuvent être élevés directement au grade de Donat, dans les mêmes conditions. Ils portent alors le titre de *Donat de Grâce*. Les Donats émettent pour une durée de trois ans reconduite tacitement à perpétuité sauf résiliation, la triple promesse solennelle de *conversion des mœurs, fidélité à l'ordre, et défense de l'Église*.

12 Les écuyers qui, outre les qualités exigées des Donats, répondent à tous les critères de chevalerie et remplissent avec perfection toutes les missions ou charges à eux confiées, même difficiles ou périlleuses, peuvent être élevés, de leur consentement, par le Maître ou le Prieur, à l'état chevaleresque. Ils émettent alors, selon le cérémonial de l'ordre, les trois vœux perpétuels qui constituent la *Profession* :

- La *conversion des mœurs*, engagement à vivre désormais, dans toutes les circonstances de la vie, avec la famille dont on est le chef, selon les lois de la chevalerie et selon la Règle de l'Ordre, dans l'état de vassalité vis-à-vis du Christ-Roi et de Notre-Dame.

- La *fidélité à l'ordre*, obéissance aux chefs de l'ordre dans les limites de la Règle, et devoir d'entraide fraternelle envers tous ses membres;

- La *défense de l'Église*, engagement spécial, analogue au vœu de croisade, à défendre l'Église, sa Foi, sa Hiérarchie, ses institutions, ses droits, même au péril de sa vie; et à répondre à tout appel du Souverain Pontife pour accomplir toute mission, même pénible ou périlleuse, que Sa Sainteté daignerait confier à ses chevaliers.

Le nouveau Profès veillera une nuit entière, et recevra le lendemain, après avoir entendu la Messe et communié, la *Benedictio Novi Militis* selon le Pontifical Romain.

Par ce sacramental de l'Église, le chevalier reçoit officiellement la *mission* de combattre les ennemis de Dieu et de l'homme, et d'élargir ici-bas les frontières du Royaume de Dieu, avec la grâce nécessaire pour l'accomplir. Toute sa vie sera désormais consacrée au service de la Chrétienté : qu'il se rende digne d'un tel honneur.

L'adoubement des chevaliers de Notre-Dame marque tout l'ordre du caractère chevaleresque, en sorte que tous ses membres, engagés dans le même combat, participent de quelque manière aux devoirs, à la dignité et à la grâce conférés par ce rite vénérable : tous doivent se considérer comme liés à la Vierge royale par le service de chevalerie.

L'adoubement conféré par un chevalier peut en certaines circonstances dont le Maître et les Prieurs sont juges, être utilisé à la place de la *Benedictio novi militis*. Il crée des chevaliers ayant même mission et même devoirs que les autres, et à qui la grâce de Dieu ne saurait manquer. Semblablement, un chevalier peut conférer l'adoubement en cas de péril grave, à des personnes qualifiées, s'il se trouve isolé de son supérieur hiérarchique.

L'adoubement, entraînant des devoirs précis pour la défense de la Chrétienté, ne peut être licitement conféré à des personnes inaptes ou non qualifiées. Nul ne peut être chevalier s'il n'est homme de foi vive ayant atteint l'âge de la majorité légale, saint d'esprit et de corps, de mœurs intègres et de bonne réputation, noble de cœur et loyal, courageux au physique et au moral, ayant fait ses preuves, par une série d'actes positifs ou par une action d'éclat, au service de la Chrétienté, de sa patrie, de son prochain ou de l'Ordre, capable d'exercer un ascendant moral sur les autres, animé de la volonté d'observer en tout points le code d'Honneur chevaleresque et la Règle, même au péril de ses biens et de sa vie <sup>(50)</sup>. Tout chevalier est chef-né, *seigneur de soi-même*, apte à entraîner ses frères vers les sommets, et autour de qui, spontanément, on se regroupe dans les combats de la vie. Tout

---

49 Sagesse 6, 2

50 Principes pour une Charte... art. 13 b

chevalier a une mouvance.

A ces critères généraux, il faut ajouter les caractéristiques d'un chevalier de Notre-Dame : humilité, piété, amour de la Vierge et de l'Église, observance irréprochable, assiduité aux chapitres et aux activités de l'ordre, et, en outre, attachement indéfectible à l'Ordre et préférence donnée effectivement au service chevaleresque sur toute autre activité ou groupement : *on est chevalier de Notre-Dame avant tout, en tout, toujours et partout.*

13 Les membres de l'Ordre qui veulent se consacrer entièrement à Dieu par les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, et mener ainsi une vie de prière, de renoncement et d'action chevaleresque au service de l'Ordre et de ses fins, se groupent en commanderies conventuelles sous la direction d'un commandeur assisté d'un chapelain. Ils accomplissent deux ans de noviciat, avant d'émettre leurs vœux de religion. Ils remplissent individuellement ou en communauté toutes les missions compatibles avec leur vocation, que leur confie le magistère de l'Ordre. Le Magistère veillera avec le plus grand soin à ne pas confier aux frères conventuels des tâches qui reviennent normalement aux chevaliers séculiers, en raison de leur insertion dans les communautés naturelles de la cité terrestre, en sorte que la nature de l'Ordre ne s'en trouve pas modifiée. Les conventuels ne sont pas et ne doivent pas devenir le centre dirigeant de l'Ordre; mais ils sont un corps d'élite au service de tout l'Ordre. Leur état n'entraîne aucune supériorité hiérarchique ou honorifique. Bien plus, les chevaliers conventuels renoncent volontairement aux charges magistrales et priorales et à toutes les dignités de l'Ordre, hormis celles de Visiteurs et commandeurs conventuels. A l'image des anciens templiers qui furent moines et soldats, ils tendent à la perfection de la charité évangélique en livrant le double combat, contre les ennemis invisibles et visibles de l'Église, et s'efforcent de donner à tous leurs frères l'exemple d'une vie d'Honneur et de vaillance, entièrement disponible pour le plus haut service. Le Visiteur magistral est le supérieur hiérarchique de toutes les Commanderies conventuelles; à ce titre, il est soumis directement au Maître et membre de son conseil. Le Directoire, partie du Coutumier, règle l'observance particulière des commanderies conventuelles.

14 Les Prêtres qui remplissent les fonctions d'aumôniers aux divers échelons de l'Ordre ont le titre de *chapelains*. Après une année de ministère dans l'Ordre ils sont titularisés soit comme *chapelains de Dévotion* sans lien juridique, soit comme chapelains d'Obéissance, avec promesse de fidélité à l'Ordre. Le chapelain général, les chapelains prioraux et les chapelains conventuels sont chapelains d'obéissance, sauf dérogation spéciale.

Les chapelains ne sont pas investis des pouvoirs hiérarchiques de l'Ordre, mais ont un rôle d'enseignement et de contrôle en tout ce qui concerne la doctrine, la spiritualité, la morale, les lois canoniques et la liturgie. Ils appartiennent de droit au chapitre correspondant à leur fonction. Ils doivent se pénétrer de la Règle, guider la piété des frères dans le sens qu'elle détermine, être des animateurs spirituels et de vivantes images du Seigneur Jésus qu'ils représentent sur la terre. Outre les devoirs particuliers de leur charge pastorale, ils s'engagent à prier et à offrir pénitence et souffrances pour l'Ordre, pour la sanctification de ses membres et pour leur action au service de la Chrétienté. Ils célèbrent au moins deux fois par an le saint Sacrifice de la Messe à ces mêmes intentions.

Les prélats et les prêtres qui partagent l'idéal chevaleresque et que l'Ordre veut honorer reçoivent titre de *Prélats et Chapelains d'Honneur*. Les évêques qui accordent à l'Ordre dans leur diocèse un Acte d'établissement et une église capitulaire sont Prélats de l'Ordre. L'évêque de CHARTRES, centre spirituel de l'Ordre, a le titre de Primat de l'Ordre.

15 L'Ordre, reconnaissant dans la famille une institution divine, sanctifiée par un sacrement, peut recevoir avec le titre de *soeur* les épouses, filles et sœurs de ses membres, qui en font la demande. Les femmes des chevaliers qui désirent militer dans l'Ordre et s'attacher à lui à la suite de leur mari, peuvent en outre être admises à la Profession après un temps de probation convenable : ce sont les seules *Dames de l'Ordre*. Sœurs et Dames n'ont pas de fonction hiérarchique dans l'Ordre, mais participent aux chapitres et à toutes les activités qui leur conviennent. Elles donnent à toute la vie familiale, spécialement à l'éducation des enfants, un style vraiment chevaleresque, et elles pratiquent de bonne grâce et en toute courtoisie l'hospitalité prévue par la Règle. Elles prolongent l'amitié fraternelle des chevaliers entre eux par une amitié solide entre les familles de l'Ordre. Elles s'efforcent d'être des images vivantes de la Dame par excellence, la Vierge MARIE, Reine du Ciel et de la terre : comme Elle inspiratrices par l'amour des hautes vertus viriles qui font les héros et les saints.

16 L'ordre reçoit également des jeunes garçons et des jeunes filles : ce sont les *Pages* et les *Demoiselles*. Les Pages, groupés en *mesnies*, reçoivent une formation spirituelle, morale et physique conforme à la tradition de la chevalerie. Ils apprennent, au service d'un chevalier, par un entraînement approprié au sein du milieu naturel de la création et par l'exercice des *Arts chevaleresques*, à se forger une âme élevée et si possible un corps vigoureux, que la grâce de Dieu habite. Ils sont régis par des « Us et coutumes ».

Les Demoiselles, filles ou Sœurs de membres de l'Ordre, sont confiées à des Dames ou à des Sœurs de l'Ordre; elles développent en elles avant tout les vertus qui font la jeune fille chrétienne et la Dame de chevalerie, imposant par leur seule présence le respect de ce qui est beau et noble, et faisant reculer toute vulgarité et bassesse.

Pages et Demoiselles peuvent participer, selon leur âge et leurs dispositions, à diverses activités de l'Ordre.

17 La Familia réunit les personnes qui, sans entrer dans l'Ordre proprement dit, désirent participer à sa prière et à son combat, aider ses chevaliers, prolonger son action et faire rayonner son esprit. Elle se compose essentiellement du *Corps auxiliaire des Servants de Notre-Dame* et du *Corps de Soutien Spirituel*, auxquels s'ajoutent les Amis, groupés ou non en association.

La Mouvance de l'Ordre, sans aucune forme juridique déterminée, désigne toute personne ou mouvement qui se trouve sous l'influence plus ou moins directe de l'ordre et de ses chevaliers, approuve son esprit et se montre disposé à coopérer à l'une ou l'autre de ses actions.

18 L'Ordre est gouverné par un chevalier, le *Maître*, assisté de ses officiers, de ses conseillers et du chapitre général. Le Maître, les Prieurs, les Baillis, les Commandeurs et les Précepteurs, et tous ceux qui recevront la charge redoutable de diriger leurs frères dans les voies de l'honneur chevaleresque, se souviendront qu'ils détiennent une part de l'Autorité du Christ-Roi, à qui ils devront un jour rendre compte de leur gestion, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour la fidélité de leurs pairs.

Qu'ils se gardent donc d'exercer un pouvoir tyrannique; qu'ils n'oublient pas que le commandement est un service, le plus haut de tous et le plus exigeant. Qu'ils s'appliquent donc à la justice et plus encore à la miséricorde, à l'humilité et à *la discrétion qui est la mère de toutes les vertus*. Qu'ils professent une doctrine irréprochable, et montrent à tous l'exemple d'une soumission parfaite à la Sainte Église. *Qu'ils s'étudient plus à se faire aimer qu'à se faire craindre. Par-dessus tout, qu'ils observent la présente Règle, afin qu'après avoir bien servi, ils s'entendent adresser par le Seigneur cette parole au bon serviteur : En vérité je vous le dis, le Maître l'établira sur tous ses biens* <sup>(51)</sup>.

Les chevaliers, tous pairs et également dépositaires, en vertu de l'adoubement, de la mission et de la grâce chevaleresques, participent hiérarchiquement, par de sages conseils et une fraternelle collaboration, à la bonne marche de l'Ordre, dans les formes prévues par le coutumier.

19 La présente Règle, servante de l'Évangile, constitue le fondement immuable de l'Ordre. Elle est complétée, interprétée et adaptée, si c'est nécessaire aux circonstances de temps et de lieu par le *coutumier*, codification des usages de l'ordre promulguée par le Maître. Toute modification du coutumier doit recevoir en chapitre général l'assentiment de la plupart des chevaliers.

A la Règle et au coutumier s'adjoint en outre un cérémonial.

### CHAPITRE III QUEL DOIT ETRE LE CHEVALIER DE NOTRE-DAME

1 Celui qui est entré dans l'ordre de Notre-Dame a pris la Croix et fait au Christ le sacrifice de sa vie acceptant par avance les combats, les contradictions, les humiliations et la mort que le Seigneur Jésus, dans son immense amour pour tous les hommes, a daigné prendre sur lui et partager avec Ses amis. Il reçoit pour loi le Code d'Honneur chevaleresque, expression de son absolue fidélité à Dieu :

- I - Le chevalier combat pour le Christ et pour son règne.
- II - Le chevalier sert sa Dame la Vierge Marie.
- III - Le chevalier défend la sainte Église jusqu'au sang.
- IV - Le chevalier maintient la tradition de ses Pères
- V - Le chevalier combat pour la justice, l'ordre chrétien et la Paix.
- VI - Le chevalier mène contre le monde et son Prince une guerre sans trêve et sans merci.
- VII - Le chevalier honore et protège les pauvres, les faibles, les déshérités.
- VIII - Le chevalier méprise l'argent et les puissances de ce monde.
- IX - Le chevalier est humble, magnanime et loyal.
- X - Le chevalier est pur et courtois, ardent et fidèle.

2 Selon la conception de saint Bernard, le chevalier de Notre-Dame est soldat de Dieu : il unit la vie contemplative à la vie active pour livrer aux ennemis du Christ le double combat, surnaturel et naturel, et les frapper du double glaive.

3 Soldat, il l'est d'abord au sens du *bonus miles Christi Jesu* <sup>(52)</sup>. Il doit porter en lui la décision sans retour des premiers Chrétiens en face du paganisme car il s'agit pour lui de changer de vie dans un monde et à la face d'un monde qui a renié le Christ. La foi au Christ dans la fidélité à l'Église est le roc inébranlable sur lequel il s'appuie, *non pas une foi mutilée, anémiée, édulcorée, mais une foi dans toute son intégrité, sa pureté, sa vigueur* <sup>(31)</sup>. Sa première victoire, il doit la remporter sur soi par une véritable conversion ; son premier objectif, c'est la conquête de soi-même. Alors, mais alors seulement, il peut s'attaquer directement aux ennemis visibles de l'Église et de la Chrétienté, avec la certitude de vaincre.

4 Les étapes de cette conversion, la tradition mystique de la chevalerie les a décrites sous le nom de *Quête du Saint-Graal*, laquelle n'est pas autre chose que la recherche de Dieu même et de la Sagesse divine cachée dans le Cœur du Christ.

Cette quête spirituelle commence par la crainte filiale, comme il est écrit : *La crainte du Seigneur est le commencement*

---

51 Règle de S. Benoît, 64

52 II Tim. 2, 3

31 Pie XII, 2-3-47

de la Sagesse<sup>(53)</sup>. Elle implique une vie de recueillement et d'intimité avec le Seigneur et Notre-Dame, et sacrifie volontiers à cette intimité les plaisirs mondains, les spectacles trop fréquents ou légers, les conversations frivoles et oiseuses, la vie dérégulée et fantaisiste. Elle fuit l'agitation et le bruit, et se poursuit dans le silence intérieur. Elle n'avance que par la prière assidue et la méditation prolongée des saintes Écritures, par le renoncement à la mentalité du monde et par la pénitence. Elle triomphe d'épreuves nombreuses par la foi, la patience et les autres armes de lumière. Finalement, elle aboutit à la contemplation : le chevalier qui a trouvé la Sagesse tourne vers le monde un regard purifié, il devient capable de discerner le grand dessein d'amour du Dieu vivant et d'y coopérer en perfection.

5 Les chevaliers de Notre-Dame ne doivent pas vivre dans le luxe amollissant, mais rudement, comme des pèlerins en voyage, comme des soldats prêts à bondir au combat.

Ils doivent garder seulement le nécessaire, un nécessaire pratique et de bon goût, et bannir tout superflu ; ils ne doivent pas s'attacher aux objets matériels, même quand il s'agit pour eux de souvenirs. Leur attachement va au Christ dont ils ont pris la Croix. *Qu'ils s'appliquent donc à être nus et dépouillés de tout*<sup>(54)</sup>. Ils savent que leurs biens sont des prêts de Dieu dont une partie revient aux pauvres<sup>(55)</sup>.

6 Ils garderont une grande pureté de corps et d'âme, soit dans l'état de célibat, soit dans le mariage, afin d'être dignes de suivre le Christ partout où Il va,<sup>(56)</sup> et d'être les temples du Saint-Esprit, à l'image de la Glorieuse Mère de Dieu.

7 Les chevaliers de Notre-Dame aimeront l'Église du même amour dont ils aiment la Mère de Dieu. Ce sera pour eux une source de grâces abondantes, comme aussi un signe très sûr de prédestination. Car, nous dit saint Augustin, *nous aussi, nous recevons l'Esprit-Saint si nous aimons l'Église, si nous sommes joints par la charité, si le nom et la Foi catholique font notre joie. Croyons-le, frères : autant quelqu'un aime l'Église, autant il a en lui le Saint-Esprit*<sup>(57)</sup>.

8 Gardiens et défenseurs de la Tradition chrétienne, les chevaliers de Notre-Dame s'efforcent d'effacer en eux toute trace de matérialisme, de naturalisme, de libéralisme ou de modernisme. Ils détestent la volonté perverse des hommes qui veulent bâtir un monde sans Dieu. Ils refusent de toute leur énergie tout laïcisme sous quelque forme qu'il se présente. Ils repoussent les idéologies trompeuses, les fausses libertés révolutionnaires définies et condamnées par les Pontifes Romains. Ils savent que *les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs, mais traditionalistes*<sup>(58)</sup>. Pour eux reste sacrée cette règle antique : *Nihil innovetur, nisi quod traditum est*<sup>(59)</sup>. Ils s'appliquent donc à penser avec l'Église<sup>(60)</sup>, dans tous les domaines, et à vivre en toutes choses conformément à leur foi.

9 Héritiers de quinze cents ans de civilisation chrétienne, les chevaliers doivent être profondément civilisés, dans le noble sans de ce terme. Ils se montreront d'une grande politesse et courtoisie entre eux, et vis-à-vis du prochain. Selon la recommandation de l'Apôtre *qu'ils se préviennent d'honneur les uns les autres*<sup>(61)</sup>.

Ils éviteront de même en tout temps la vulgarité dans le langage, sachant qu'un homme qui *s'habitue à un langage grossier ne parviendra jamais à la Sagesse*<sup>(62)</sup>. *Toutes vilaines paroles, en effet, leurs sont défendues, et toutes courtoisies leurs sont abandonnées et tout bien à faire*<sup>(63)</sup>. Enfin, ils manifesteront à l'extérieur la dignité de leur vie par une attitude et une tenue irréprochables, conformément au précepte de l'Écriture : *Glorifiez Dieu dans votre corps*<sup>(64)</sup>.

10 ils seront à la fois doux et violents, car le Seigneur a dit : *Bienheureux les doux parce qu'ils posséderont la terre*<sup>(65)</sup>, et : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*<sup>(66)</sup>; et il est écrit aussi : *Le Royaume des Cieux est pris d'assaut, et ce sont les violents qui s'en emparent*<sup>(67)</sup>. Ils aimeront donc Dieu avec toute la violence qu'un tel amour exige; ils haïront le démon et le mal sans cesser d'être doux pour les pécheurs.

Ils rechercheront par-dessus tout la paix, mais n'hésiteront pas à faire aux ennemis du Christ une guerre sans trêve et sans merci. Car si le Seigneur dit : *Je vous laisse ma Paix, je vous donne ma Paix, il ne la donne pas comme la donne le monde*<sup>(68)</sup>; c'est pourquoi il nous dit aussi : *Ne pensez pas que je sois venu apporter la Paix sur la terre, je ne suis pas venu apporter la Paix,*

---

53 Eccli. 1, 16

54 Règle de N.D. de la Salette

55 Vatican II, Gaudium et spes 69

56 Apoc. 14, 4

57 Tractatus in Joannem, 32, 8

58 S. Pie X, Lettre sur le Sillon, 25-8-1910

59 S. Etienne 1er, Pape (254-257) - Denz. 46, cité par Benoît XV, Ad Beatissimi

60 « Sentire cum Ecclesia » - S. Augustin

61 Rom. 12, 10

62 Eccli. 23, 15

63 Règle des Templiers, réception des frères

64 I Cor. 6, 20

65 Mt. 5, 4

66 Mt. 11, 29

67 Mt. 11, 12

68 Jn. 14, 27

mais le Glaive <sup>(69)</sup>.

11 La chevalerie n'est pas une affaire de décoration un prétexte de vanité, ni un droit à la considération du monde ; les chevaliers n'auront en vue que les charges et les devoirs auxquels leur état les astreint. Dans la mesure où ils auront répondu à leur vocation et à la grâce de l'adoubement chevaleresque, ils pourront se montrer fiers d'être chevaliers, selon la parole de saint Paul : *Que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur* <sup>(70)</sup>. Qu'auparavant ils sachent bien que le chevalier est le serviteur de tous, et particulièrement des faibles. L'humilité est une de ses principales vertus ; *les plus humbles ont la première place dans les cœurs de Jésus et de Marie* <sup>(71)</sup>. Et le Seigneur a dit : *Celui qui voudra devenir grand parmi vous, sera votre serviteur ; et celui qui voudra parmi vous être premier sera esclave de tous. Car le Fils de l'homme non plus n'est pas venu pour être servi mais pour servir, et pour donner son âme comme rançon pour plusieurs* <sup>(72)</sup>. Qu'ils méditent donc souvent dans leur cœur la noble devise des chevaliers du Temple : NON NOBIS, DOMINE, NON NOBIS, SED NOMINI TUO DA GLORIAM <sup>(73)</sup>.

12 Saint Grégoire le Grand annonce par avance la voie du chevalier quand il dit : *Si vous cherchez le comble de l'honneur véritable, tendez vers le Royaume céleste* <sup>(74)</sup>. Toute la loi de l'honneur chevaleresque est contenue dans la seule Fidélité, vertu par excellence du chevalier à qui le Seigneur donne ce commandement et fais cette promesse : *Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de la vie* <sup>(75)</sup>.

#### CHAPITRE IV DU SERVICE DE NOTRE-DAME

1 Nul n'est un vrai chevalier s'il n'est prêt à se sacrifier totalement pour l'honneur de sa Dame. La Dame des chevaliers de l'Ordre est la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, et l'honneur de Notre-Dame est la Gloire de Dieu. L'Ordre est sur la terre, à un titre spécial, la Cour de la Très Sainte Vierge comme les Anges dans le ciel lui sont une escorte glorieuse.

2 La vie spirituelle des chevaliers est entièrement confiée à la sainte Mère de Dieu qui est la Mère du Christ total. Elle a pour mission de leur communiquer la vie divine et de les enfanter avec le Christ à la vie éternelle. Elle est gardienne de leur fidélité au Christ, et tous lui adressent ce cri traditionnel de l'ancienne chevalerie : NOTRE-DAME, GARDEZ-NOUS DU PARJURE !

3 Les chevaliers apprendront à connaître le Christ Jésus par sa divine Mère ; ils écouteront au fond de leur âme les secrets de sainteté que Marie puise sans cesse dans l'intimité du Cœur de Jésus ; ils ne sépareront pas le Cœur de Jésus du Cœur de Marie.

4 Ils aimeront méditer ce que l'Évangile, les Pères et le Magistère de l'Église nous apprennent de Marie et donneront ainsi à leur piété le fondement solide de la Foi catholique <sup>(76)</sup>.

5 Par amour pour Notre-Dame, Vierge fidèle, Miroir de perfection divine, ils s'efforceront de lui ressembler en imitant ses vertus. Ce sont particulièrement :

- *la foi* qui reçoit sans hésitation le message des révélations divines, comme il est écrit : *Bienheureuse celle qui a cru* <sup>(77)</sup> ;
- *la pureté* d'un être tout entier donné à Dieu, sans complaisance au péché ni compromission avec le monde ;
- *l'humilité*, qui reconnaît sa condition de servante <sup>(78)</sup> et recherche l'effacement devant Dieu ;
- *la magnanimité*, enfin, par laquelle l'humble Vierge de Nazareth accepta d'un même cœur, et le glaive de la compassion <sup>(79)</sup>, et la gloire de la maternité divine et royale, avec tous les privilèges qui en découlent.

6 Les frères honoreront la Vierge avec ferveur dans son sanctuaire de CHARTRES, et contribueront à la splendeur de son culte par la célébration de leurs offices et de leurs chapitres, et par toutes sortes de bonnes œuvres. C'est en effet dans la crypte très antique de Notre-Dame de Sous-Terre que la *Vierge qui doit enfanter* <sup>(80)</sup> le Roi de tous les siècles a daigné établir ses chevaliers, leur enseignant par là que seul le grain enfoui en terre porte beaucoup de fruit <sup>(81)</sup>, et que la gloire future du Royaume des Cieux a des commencements humbles et cachés. De même, les frères honoreront les autres lieux sacrés que l'Ordre a reçus à titre d'églises capitulaires, dans les divers pays où il est implanté, et en général les sanctuaires dédiés à la Vierge ou visités par Elle en vue de l'avènement.

7 Les chevaliers de l'Ordre seront ardents à promouvoir le règne de Notre-Dame dans les âmes comme dans les institutions. Toujours ils seront les défenseurs de son honneur, ne se résignant pas à voir méconnus ou passés sous silence les titres sacrés de la

---

69 Mt. 10, 34

70 II Cor. 10, 17

71 Règle de N.D. de la Salette

72 Marc 10, 43-45

73 Ps. 113, 9

74 « Si culmen veri honoris quaeritis, ad caeleste Regnum tendite » S. Grégoire, Hom. 15 in Evangelio

75 Apoc. 11, 10

76 cf. Vatican II, Lumen Gentium, n°67

77 Luc 1, 45

78 Luc 1, 38

79 Luc 2, 35

80 Inscription antique de N.D. de Sous Terre « VIRGINI PARITURAE »

81 Jn. 12, 24